

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
MINISTERE DE LA JEUNESSE

ET DES SPORTS

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR  
DE L'EDUCATION POPULAIRE

ET DU SPORT

-----  
**(I.N.S.E.P.S.)**

MEMOIRE DE MAÎTRISE  
Es-SCIENCES ET TECHNIQUES  
DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT

***FORMATION DES ENTRAINEURS ET  
DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL AU SENEGAL :  
Pour une utilisation plus efficace des entraîneurs formés***

Présenté par :

**Monsieur Elimane Gambi SY**

Sous la direction de

**M. Abdoulaye DIAW**

Inspecteur technique de la Jeunesse et des Sports

Année de soutenance : **1985**

Dédicace

:--:--:--

Je dédie ce mémoire, à mon père  
à ma mère Maïmouna Ndour  
à ma tante Awa Sy  
à mes frères et soeurs.

R E M E R C I E M E N T S

:--:--:--:--:--

Mes très sincères remerciements à Monsieur Abdoulaye DIAW et Madame qui n'ont ménagé aucun effort pour m'assister dans ma recherche.

Je remercie également mes amis Mbaye Dia et Fadel Diouf, Mademoiselle N'Deye Maguatte Guèye, Monsieur Gassama, secrétaire administratif de la F.S.F., les professeurs et élèves de l'I N S E P S et tous mes promotionnaires du soutien matériel ou moral qu'il m'ont apporté.

## Avant-propos

Ce document constitue un axe de réflexion pour les responsables du foot-ball sénégalais dans le domaine de la formation et de l'utilisation des entraîneurs. En effet, non seulement il y a une solidarité entre la formation et l'utilisation des entraîneurs, mais également cette dernière doit être suivie, contrôlée et maîtrisée. Cette étude répond à un réel besoin des entraîneurs, des dirigeants de club, de la fédération sénégalaise de foot-ball, du ministère de la jeunesse et des sports et enfin de tous ceux qui oeuvrent pour la vie quotidienne du foot-ball.

Nous avons voulu donner aux responsables du foot-ball un outil de réflexion sur le contenu et la finalité de la mission de l'entraîneur.

Puisse ce mémoire aider davantage la fédération sénégalaise de foot-ball et les entraîneurs dans leurs tâches dont dépend pour une grande part l'avenir du foot-ball de notre pays.

## S O M M A I R E

	pages
- <u>Introduction</u>	1 - 2
<u>Chapitre I - Historique de la formation des entraîneurs au Sénégal</u>	p.3 à 6
1 - 1 - 1956 - 1965	
1 - 2 - 1965 - 1970	
1 - 3 - 1970 - 1980	
1 - 4 - 1980 - 1984	
<u>Chapitre II - Problématique de la formation des entraîneurs de foot-ball</u>	p.7 à 12
2 - 1 Profil de l'entraîneur sénégalais	8
2 - 1 - 1 Avant 1970	
2 - 1 - 2 De 1970 à 1980	
2 - 1 - 3 De 1970 à nos jours	
2 - 2 - Structures de formation des entraîneurs	
2 - 2 - 1 Lieux de formation	
2 - 2 - 2 Nature de la formation	9
2 - 2 - 3 Niveaux d'intervention	
2 - 2 - 4 Moyens matériel et financiers.	
<u>Chapitre III - Rapport entre la formation et l'utilisation des entraîneurs</u>	(p.13 à 29)
3. - 1 Organisation actuelle du foot-ball	14
3. - 1. 1. Répartition des clubs au niveau des régions	
3. - 1. 1 - Organisation et encadrement des écoles de foot-ball	
3. - 2 - Situation statistique des entraîneurs dans les régions	
3. - 3 - Inadéquation entre la formation et l'utilisation des entraîneurs	p.17 p.27
3. - 4 - Evaluation des besoins	p.28
<u>Chapitre IV : Problématique de l'utilisation des entraîneurs</u>	p. 30
4. 1 - Critique de l'utilisation des entraîneurs	31
4. 2 - Les entraîneurs bénévoles	31
4. 3 - Les entraîneurs fonctionnaires	32
4. 4. - Les enseignants d'éducation physique et sportive	32
<u>Chapitre V : Propositions</u>	34
5.1 Planification de la formation	35
5.2 - Actions au niveau des clubs	36
5.3 - Rôle et mission des ligues et des districts dans la formation	36
5.4 - L'action de la fédération sénégalaise de foot-ball	37
5.5 - Au niveau ministériel	37
5.6 - Intervention des structures décentralisées du ministère de la jeunesse et des sports	38
5.7 - Au plan social.	38
<u>CONCLUSION GÉNÉRALE</u>	40

I N T R O D U C T I O N

Le développement du foot-ball d'un pays, quelque soit le contenu qu'on lui donne, passe nécessairement par la satisfaction des besoins minimum en matière de cadres techniques. Admettre cette évidence, c'est mettre en exergue la relation qui existe entre la formation et l'utilisation des entraîneurs d'une part, entre le potentiel formé et les besoins des clubs d'autre part.

Lorsqu'on observe la situation de nos clubs, certaines interrogations interpellent notre attention : la formation des entraîneurs répond-elle aux besoins de l'évolution du foot-ball ? Le profil de l'entraîneur permet-il une utilisation efficace de ce dernier ? Ce sont là autant de questions importantes qui mettent en exergue s'il en était tenues, les relations qui existent entre le problème de la formation des entraîneurs et celui de leur utilisation.

C'est pour avoir réfléchi et analysé l'ensemble de ces problèmes que le thème : Formation des entraîneurs et développement du foot-ball au Sénégal pour une utilisation plus efficace des entraîneurs formés a attiré notre attention. Ainsi <sup>dans</sup> un domaine aussi délicat à exploiter, nous sentons la nécessité de limiter notre sujet aux clubs affiliés à la Fédération sénégalaise de foot-ball. Dans le souci de cerner d'une manière systématique cette formation, nous allons dans le chapitre premier de notre étude, aborder l'historique de celle-ci. Dans cette perspective nous mettrons en relief les grandes périodes qui ont marqué la formation des entraîneurs. Ensuite nous examinerons la problématique de la formation actuelle. Ce point nous permettra, après avoir analysé la situation présente, de poser le rapport entre la formation et l'utilisation des entraîneurs. A la suite des résultats recueillis nous essayerons de cerner la problématique de l'utilisation des entraîneurs formés.

Enfin nous ferons des propositions pour une utilisation plus efficace des entraîneurs.

CHAPITRE I

HISTORIQUE DE LA FORMATION DES ENTRAINEURS DE FOOT-BALL AU SENEGAL



La formation des entraîneurs de foot-ball, ne date pas en réalité d'aujourd'hui. L'implantation du foot-ball au Sénégal est fortement liée à la présence française. Mais si la pratique du foot-ball a commencé à s'organiser dès 1921 avec la naissance du premier club sportif sénégalais : la Jeanne d'Arc, il a fallu attendre 1956 pour voir apparaître la première session de formation d'entraîneurs. Dans le souci de doter d'un encadrement technique efficace les nouveaux clubs créés en Afrique occidentale française entre 1921 et 1956, le ministère français de la jeunesse et des sports envoyait des techniciens pour l'organisation de stages de formation d'entraîneurs. Cette méthode s'était maintenue jusqu'en 1965, Cinq (5) ans après l'indépendance.

Aussi, pour mieux cerner l'évolution de cette formation, nous allons diviser notre étude en quatre (4) périodes qui vont de 1956 à nos jours.

#### 1 - 1 1956 - 1965

En 1956 sous la direction de Raoul Diagne entraîneur fédéral de la Fédération française de foot-ball, une équipe technique sillonnait tout le pays en organisant des stages dans les différentes régions. Ainsi, durant cette période, 26 stages furent organisés, permettant la formation de 217 entraîneurs de foot-ball. Il s'agissait de moniteurs auxiliaires, de moniteurs 1er degré et 2eme degré, et enfin d'entraîneurs régionaux (cf tableau n° 1). Ces stages s'étaient déroulés à Dakar, Thiès, Diourbel, St Louis et Ziguinchor.

#### 1 - 2 1965 - 1970

Cette période est marquée par une stagnation de la formation. En effet après l'indépendance, le Sénégal devait prendre en charge la formation de ses propres cadres techniques. Mais l'absence de structures ne permettait pas la poursuite de cette action.

#### 1 - 3 1970 - 1980

Avec la Réforme Lamine Diack en 1969, un Comité National provisoire investi des pouvoirs les plus étendus fut créé. Plusieurs raisons expliquaient cette réforme. Cette période était caractérisée par une absence totale de politique de promotion des petites catégories (Junior, cadet, minimes, etc...) négligées au profit de l'élite.

La juxtaposition des structures d'animation et d'organisation du foot-ball compromettait, par la diversité de leurs actions et parfois l'opposition de leurs objectifs, l'unité du foot-ball sénégalais. On notait également une opposition entre le Cap-Vert et les autres régions.

En 1974 le comité national provisoire disparaissait pour laisser la place à la Fédération Sénégalaise de foot-ball. Malgré ce changement, cette période sera marquée par une installation de la violence dans les stades. Qui procède non seulement de l'insuffisance d'éducation sportive du public, des joueurs et responsables de clubs, mais également de la non application stricte et rigoureuse des règlements par la fédération. Cette situation va durer jusqu'en 1980. Ainsi durant cette période on va assister à une reprise très peu dynamique de la formation des cadres techniques.

En dix (10) ans, seulement sept (7) stages ont été organisés pour la formation d'entraîneurs de 1er et 2eme degré et huit (8) stages dans toutes les régions pour la formation d'initiateurs de foot-ball. Ces stages ont permis la formation de 144 initiateurs en 1979, 70 entraîneurs de 1er degré et 48 entraîneurs de 2eme degré (cf tableau n° 2).

Cette situation de crise quasi-permanente entre la Fédération et les clubs d'une part, la Fédération et les ligues d'autres part a entraîné le retrait de <sup>la</sup> délégation de pouvoir à la Fédération sénégalaise de foot-ball en Août 1980. Le Ministère de la jeunesse et des sports mis alors en place un Comité national provisoire chargé de gérer, d'administrer et de développer le foot-ball. Dans les objectifs qu'il lui assignait le ministère de la jeunesse et des sports avait bien mis l'accent sur la formation des cadres et l'éducation.

1 - 4/1980 - 1984

A partir de 1980 le Comité national provisoire (CNP) conscient que, "la structure et le fonctionnement de l'équipe tendue vers la réalisation d'une action commune et cohérente, suppose une sérieuse formation spécifique de tous ceux qui assument une responsabilité à ce niveau des relations interpersonnelles" (1), va mettre en place un véritable plan de formation des cadres techniques et administratifs du foot-ball. Ainsi, en collaboration avec les services techniques compétents du département de la jeunesse et du sport, le CNP va assurer la formation et l'utilisation des cadres techniques nécessaires pour garantir une politique correcte du développement harmonieux du foot-ball.

(1) - G. Rioux et R. Chappuis "la cohésion de l'équipe page 99).

D'une manière générale les résultats de la formation des entraîneurs se présentent de la façon suivante :

-6-

- Treize (13) stages d'initiateurs dans les régions qui ont permis la formation de 402 initiateurs.
- Quatre (4) stages d'entraîneurs de 1<sup>er</sup> degré à Dakar, Thiès et Diourbel avec 98 diplômés.
- 23 entraîneurs de 2<sup>eme</sup> degré ont été formés dans un stage organisé à Dakar.
- 20 entraîneurs de 3<sup>eme</sup> degré formés à l'étranger (cf tableau n° 3).

Cette période est caractérisée par une nette progression dans la formation des entraîneurs. Au total 141 entraîneurs de 1<sup>er</sup>, 2<sup>eme</sup>, et 3<sup>eme</sup> degré sont diplômés à l'issue des différents stages. Cependant pour que la formation des entraîneurs soit organisée de manière correcte et suivie, il est nécessaire de connaître dans leurs grandes lignes, les problèmes liés à la formation.

CHAPITRE II

PROBLEMATIQUE DE LA FORMATION DES ENTRAINEURS DE FOOT-BALL

La formation des entraîneurs devient de plus en plus nécessaire, étant donné la poussée démographique et l'audience de plus en plus grande du foot-ball au niveau des masses populaires. Comme l'ont si bien dit Chappuis et Rioux dans "la cohésion de l'équipe" ; "le développement connexe de la personnalité et de l'attachement communautaire pose le problème de la formation des entraîneurs".

Cela est d'autant plus vrai que l'étude du document de base élaboré par la direction technique nationale de foot-ball en 1980-1981, faisait ressortir que les cadres techniques, d'une manière générale ne répondent pas, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif aux exigences du moment. L'étude du profil de l'entraîneur sénégalais pourrait nous permettre de vérifier cette constatation. Aussi notre propos sera d'essayer : d'abord de cerner ce profil de 1956 à nos jours, ensuite nous tenterons de dégager les voies et moyens permettant de former des cadres opérationnels.

## 2 - 1 Le profil de l'entraîneur sénégalais

### 2 - 11 Avant 1970

Jusqu'à cette date, il n'y avait pas de textes officiels qui régissaient les personnes exerçant la fonction d'éducateur physique et sportif au Sénégal. La formation des cadres techniques était du ressort de la fédération sénégalaise de foot-ball avec l'aide de la coopération française. Les entraîneurs diplômés à l'issue des stages encadraient bénévolement un club ou bien ils étaient employés comme maîtres d'E.P.S. dans les établissements scolaires privés.

### 2 - 12 - De 1970 - à 1980

Il va falloir attendre 1972 pour voir le décret 72 216 du 7 Mars 1972 fixer les conditions et les titres exigibles des personnes exerçant la profession d'éducateur physique et sportif à titre privé. C'est en ce sens que les entraîneurs de 3eme degré de foot-ball sont recrutés par le ministère de la jeunesse et des sports. Quant aux entraîneurs de 1er et 2eme degré, ils commencèrent à signer des contrats avec certains clubs. Par contre la majeure partie d'entre eux continue de servir en bénévole ou d'enseigner l'E.P.S. dans le privé.

### 2 - 13 - De 1980 à nos jours

La naissance de clubs de plus en plus riches va entraîner une utili-

sation plus grande des entraîneurs de haut niveau.

En plus les entraîneurs de 3e degré et les instructeurs de foot-ball sont affectés comme conseillers techniques régionaux au départementaux ou encore à la direction technique nationale. Mais cumulativement avec leurs fonctions, ils sont généralement en contrat avec certains clubs de première division ou même avec certains clubs d'entreprises de division régionale. Les entraîneurs de 1er et 2eme degré encadrent des équipes corporatives ou exercent la profession de maître d'éducation physique et sportive dans les écoles privées. Il faudra signaler également que certains entraîneurs se sont reconvertis dans d'autres activités après leur formation.

## 2 - 2 LES STRUCTURES DE FORMATION DES ENTRAINEURS

### 2 - 21 Les lieux de formation

#### a) Au plan national

- Le ministère de la jeunesse et des sports forme des entraîneurs par :

\* La direction de la formation et du contrôle : (DFC). Son but essentiel est la planification de la formation des cadres de jeunesse. Elle est chargée également du suivi et de l'utilisation des agents formés.

\* L'institut National supérieur d'éducation populaire et du sport (INSEPS) de Dakar. Il forme les professeurs d'éducation physique et sportive et les inspecteurs de la jeunesse et des sports.

\* Le centre national d'Education physique et sportive. (CNEPS) de Thiès. On y forme les maîtres et maîtres-adjoints d'éducation physique et sportive et d'éducation populaire.

\* Les inspections régionales de la jeunesse et des sports (IRJS).

\* Les centres départementaux d'éducation populaire et sportive (CEEPS)

- La fédération sénégalaise de foot-ball (FSF)

Ses attributions sont l'administration et le développement du foot-ball dans le territoire national conformément aux dispositions du décret n° 76 040 du 16 janvier 1976 et de l'arrêté 12 527 du 31-08-1966 portant délégation de pouvoir aux fédérations.

Elle s'occupe de la formation des entraîneurs par le biais de -La direction technique nationale (DTN) qui est une commission technique présidée par le directeur technique national dont les attributions sont fixées par le décret n° 72 1205 du 13 Octobre 1972. Il est nommé par le ministre de tutelle après consultation de la F.S.F. Il préside la commission des jeunes. Il est responsable des stages et assiste l'entraîneur national dans ses tâches.

\* - Les ligues de foot-ball sont les cellules de la FSF dans les régions. Elles assurent la formation par le biais des directions techniques régionales présidées par les conseillers techniques régionaux (CTR).

\* - Les districts organisent la formation d'initiateurs et d'animateurs de base.

En général les stages se déroulent sur les stades nationaux ou régionaux (1er, 2e, 3e degré et instructeurs). Seuls les stages d'initiateurs, du fait de la décentralisation de la formation au niveau des CDEPS se déroulent sur les stades départementaux.

#### b/Au plan international

Des stagiaires sont envoyés en France (Paris Vichy), en République démocratique allemande (LEIPZIG), en Hongrie (BUDAPEST), en Yougoslavie, en République fédérale allemande (COLOGNE).

## 2 - 22 La nature de la formation

### a) La durée de la formation

Elle varie selon les grades. Les stages de formation d'initiateurs de 1er degré, la durée est de 15 jours. Les entraîneurs de 2e degré sont formés en 21 jours, tandis que les entraîneurs <sup>de 3<sup>e</sup> degré</sup> suivent un stage d'une année. Les instructeurs de foot-ball quant à eux sont formés pendant deux ans.

### b) - Les diplômes

Il s'agit de diplômes délivrés par le M.J.S. conformément aux dispositions de "l'arrêté 14 084 qui harmonise les formations d'entraîneurs de 1e et 2e degré de foot-ball, de Basket-ball, de Hand-ball, de Volley-ball, de Judo et d'athlétisme." Les diplômes obtenus sont les suivants :

- Entraîneur de foot-ball 1er degré : diplôme d'Etat
- Entraîneur de foot-ball 2e degré : diplôme d'Etat.

C - Le programme de stage de formation d'entraîneurs (2eme degré)

Ce programme comporte des exposés théoriques et des séances pratiques sur le terrain. Il comprend les points suivants.

a) - La préparation athlétique du foot-balleur :

\* Moyens modernes de préparation athlétique

- Séances d'éducation physique et sportive généralisée
- Footing
- Interval - training
- Circuit training,
- Muscultation isotonique et isométrique.

b) Les points faibles du foot-balleur

c) - La technique individuelle

d) - La technique collective

e) - L'organisation collective

f) - Les principes du jeu

g) - Le jeu au poste (Gardien de but. Arrières. Avants etc...)

H) - L'entraînement, son organisation, sa préparation.

Plan d'entraînement annuel - Procédés pédagogiques objectif à atteindre.

i) - Direction par les stagiaires de séances de préparation athlétique

j) - Direction par les stagiaires de séances mixtes d'entraînement

k) - Psycho-pédagogie

l) - Les lois du jeu

m) - Médecine sportive (premiers soins, diététique, récupération à la fatigue).

2 - 23 Les niveaux d'intervention des entraîneurs

Les initiateurs encadrent les centres des écoles de foot-ball. Ces centres accueillent les catégories poussins, pupilles, et minimes : 8 à 15 ans.

-Les entraîneurs de 1er degré s'occupent de clubs départementaux et interviennent au niveau des cadets et juniors.



- Les entraîneurs de 2e degré interviennent au niveau des clubs régionaux et dans les catégories juniors et séniors.
- Les entraîneurs de 3e degré et les instructeurs dirigent les équipes de première division ou les sélections régionales. Ils sont également choisis pour la direction des équipes nationales séniors, juniors, scolaires, militaires et espoirs.

2 - 24 Les Moyens matériels et financiers

L'organisation et le respect du calendrier des stages sont souvent perturbés par l'insuffisance des finances et du matériel didactique. L'outil de travail de l'entraîneurs dans la plus grande partie du temps est le ballon. Or nous constatons un manque notoire de ballons dans certains clubs et l'absence totale d'instruments de travail comme les filets, les piquets et les cônes. L'insuffisance des stades aménagés est à signaler.

Les moyens financiers posent un grand problème à l'exécution des plans de formation. Chaque année on est à la recherche de financements.

CHAPITRE III

RAPPORT ENTRE LA FORMATION ET L'UTILISATION

DES ENTRAINEURS DE FOOT-BALL

La signification profonde de l'action de formation des entraîneurs consiste à l'organiser de telle manière qu'elle reste étroitement et dialectiquement liée à leur utilisation pour permettre un développement harmonieux de notre foot-ball. Au concept de former pour former nous allons substituer celui de former pour utiliser. Autrement dit, la tâche de l'entraîneur ne peut se réaliser efficacement que sur le terrain. En effet, "l'entraîneur en assurant la permanence des principes qui sous-tendent la cohésion générale, en aidant au développement des capacités individuelles, devient médiateur naturel entre joueurs, équipes et finalités de l'action et savère ainsi facteur très actif de la maturation affective et technique de tous". (1)

Dans le développement qui suit nous ferons d'abord l'analyse de l'organisation actuelle du foot-ball. Puis nous étudierons l'état statistique des entraîneurs au niveau de chaque région. Enfin nous terminerons après avoir fait une étude du rapport entre le nombre des entraîneurs formés et le nombre de ceux en activité, par l'évaluation des besoins des clubs.

3 - 1

### L'organisation actuelle du foot-ball au Sénégal

Avec 5 704 licenciés de toutes les catégories en 1983/1984, le foot-ball fait partie des sports les plus pratiqués et les plus populaires du pays. Ainsi des plus jeunes enfants de 6 à 10 ans qui jouent au foot-ball dans les rues à longueur de journée, aux vétérans de 35 à 55 ans qui s'adonnent à ce sport les dimanches, il y a tout un lot de pratiquants de foot-ball qui évoluent dans des cadres formels ou informels. Tenter une étude de toutes ces formes de foot-ball nous poserait un problème car cela nous amènerait à dépasser le cadre de ce mémoire. Pour cette raison nous allons limiter notre analyse au niveau des clubs affiliés à la fédération sénégalaise de foot-ball et participant de manière régulière à des compétitions officielles organisées par cette dernière. La fédération sénégalaise de foot-ball organise au Sénégal :

- Le championnat national sénior 1ère division.
- La coupe nationale sénior
- Le tournoi qualificatif de montée en 1ère division
- Les compétitions internationales : Coupe d'Afrique des clubs champions, coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe,

---

(1) - G. Rioux et R. Chappuis "la cohésion de l'équipe" - page 69

-Coupe d'Afrique des nations sénior et junior?

Elle a délégué des pouvoirs aux ligues pour l'organisation  
- des championnats régionaux séniors qualificatifs pour le tournoi de montée en première division.

-Les championnats régionaux juniors qualificatifs pour la coupe nationale junior.

-Les championnats régionaux cadets.

-L'encadrement des écoles de foot-ball.

### Répartition des clubs au niveau des régions

3 - 1 - 1

Régions	Nombre de clubs 1ère division	Nombre de clubs en division régionale	Nombre total de clubs	Nombre de centres
Dakar.....	40	14	24	61
THIES.....	0	8	8	14
ETGUINCHOR.. ET KOLDA	1	8	9	21
DIOURBEL.....	1	7	8	8
SAINT LOUIS	1	8	9	68
KAOLACK ET FATICK.....	0	9	9	16
LOUGA.....	1	4	5	13
TAÏBACOUNDA	0	6	6	6
TOTAL:.....	14	64	78	207

Le championnat national de 1ère division au Sénégal dure de Novembre à Juillet. Il met en compétition 14 équipes. Il est organisé en phases aller et retour. L'analyse du tableau ci-dessus nous permet de constater qu'il y a un déséquilibre au niveau de la participation des différentes régions à ce championnat. En effet Dakar est représenté par 10 clubs sur les 14 que comporte cette division. En outre, la région de Dakar regroupe presque le tiers des clubs affiliés à la FSF. Cette situation peut s'expliquer par plusieurs raisons.

La région de Dakar a une densité de population supérieure à celle des autres régions. Elle possède également une supériorité économique sur les autres et une facilité de communication. Toutes les équipes étant regroupés dans une même aire géographique où la plus grande distance fait 28 km, les déplacements deviennent aisés à l'occasion des rencontres. La ligue de Dakar est caractérisée par son dynamisme.

Aussi elle perçoit plus de recettes que les autres ligues qui n'ont pas souvent les moyens d'organiser leur championnat régional. Mais, malgré leurs difficultés financières et administratives toutes les régions presque parviennent à organiser leurs championnats régionaux séniors et juniors. En ce qui concerne le championnat régional cadet seules quatre régions sur huit ont réussi à l'organiser.

3 - 1 - 2

### L'organisation et l'encadrement des écoles de foot-ball

L'école de foot-ball est la structure d'accueil, d'éducation et de formation par excellence du jeune footballeur. Elle s'adresse aux pupilles, minimes, benjamins et cadets

Chaque région possède une école de foot-ball qui comprend plusieurs centres, 48 à 60 selon la région. Chaque centre recouvre une aire géographique (deux à quatre quartiers ou deux villages). Les centres ne dépendent pas toujours d'un club de foot-ball, mais la plupart des clubs ont au moins un centre. L'école de foot-ball est sous l'autorité administrative de la ligue qui doit veiller au bon fonctionnement de tous les centres. Le conseiller technique régional de foot-ball, président de la commission technique régionale et des jeunes assure la direction technique de tous les centres de son école régionale de foot-ball.

Chaque centre de foot-ball est encadré par un animateur, un initiateur et même parfois par un entraîneur 1er degré. Le recrutement, l'encadrement, et le contrôle de l'animateur ou de l'initiateur est de la compétence du CTR de foot-ball.

Il existe actuellement 207 centres de foot-ball au Sénégal avec plus de 5 326 élèves encadrés. Seuls quelques centres ne fonctionnent pas faute de ballons.

3-2 La situation statistique des entraîneurs dans les régions.

Les entraîneurs sont inégalement répartis selon les régions. Mais d'une saison à une autre on note très peu de changements dans l'encadrement technique des clubs. Ainsi, compte tenu des particularités de chaque région et dans le souci d'harmoniser notre étude, nous allons prendre comme cadre de référence la période qui se situe entre 1982 et 1984 pour analyser la situation statistique des entraîneurs. D'abord nous ferons le point de la situation dans les clubs de football, ensuite nous aborderons celle des écoles de football.

3-2-1 La région de Ziguinchor ; Kolda.

a) Etat statistique des entraîneurs dans les clubs

(entraîneurs : animateurs : initia : 1 <sup>e</sup> degré : 2 <sup>e</sup> degré : 3 <sup>e</sup> degré : instructeurs)	clubs	:	:	:	:	:	:
CASA-SPORTS	1	:	:	:	2	:	1
J.A. SEIC	1	:	:	1	:	:	:
AVENIR	1	:	:	:	:	:	:
LUCAS	1	:	:	:	:	:	:
ESTOIRS....	:	:	:	1	:	:	:
ASACO.....	1	:	:	:	:	:	:
DJIGNABO...	1	:	:	1	:	:	:
TOTAL.....	6	:	:	3	2	:	1

Cette région compte sept (7) clubs et utilise les services de six (6) entraîneurs formés dont un instructeur, deux (2) entraîneurs de 2e degré et trois (3) entraîneurs de premier degré. Ce qui est frappant c'est que la plupart des clubs sont encadrés par des animateurs alors que la région compte 471 licenciés.

b) la situation de l'école de football

Localité	Nombre de centres	Nombre d'élèves	Nombre d'encadreurs
ZIGUINCHOR	4	114	2
BIGNONA	5	115	1
VELINGARA	2	64	1
SEDHIOU	2	58	1
KOLDA	2	64	2
OUSSOUYE	2	48	1
TOTAL	17	503	8

Les centres de l'école de football sont au nombre de 17 et comptent 503 élèves et 8 encadreurs. Mais après évaluation faite par le Conseiller Technique Régional, ce dernier a constaté que certains centres n'existent que de noms et par conséquent ne fonctionnent pas.

Il existe actuellement 14 centres de football.

- 10 à Ziguinchor commune
- 2 à Bignona
- 2 à Sédhiou.

a) Etat statistique des entraîneurs dans les clubs

Clubs	: Animateurs	: Initiateurs	: 1er degré	: 2e degré	: 3e degré	: Instructeurs
Ndiambour	:	:	1	2	1	:
Con orde de Kébémér	:	1	:	:	:	:
J.A. Linguère	:	1	:	:	:	:
Dahra	:	1	:	:	:	:
Avenir de Louga	:	1	:	:	:	:
Ndande	-	-	-	-	:	:
Total	:	4	1	2	1	:

Tableau n° 7

La situation de la région est particulière. Seul le Ndiambour utilise des entraîneurs formés dont un 3e degré, deux 2e degré et un 1er degré. Tous les autres sont encadrés par un initiateur.

b) La situation de l'école de foot-ball

Localité	: Nombre de centres	: Nombre d'élèves	: Nombre d'encadrés
Louga	6	365	12
Linguère	3	120	8
Dahra	1	55	3
Kébémér	2	112	2
Ndande	1	40	1
Total	13	682	26

L'école de foot-ball de la région est dynamique. Avec 682 élèves encadrés elle utilise 26 initiateurs.



3 -2 - 3

La région de Diourbel

a) Etat statistique des entraîneurs dans les clubs

( Clubs )	( entraîneurs )	( initiés )	( 1e degré )	( 2e degré )	( 3e degré )	( Instructeurs )
SEIB.....	:	:	2	:	:	1
D	:	:	:	:	:	:
DEWELS	:	3	:	:	:	:
L'ASSAS	:	3	:	:	:	:
CLCCUS	1	:	:	:	:	:
NDOULO	1	:	:	:	:	:
BAMBÉY	:	:	:	:	:	:
SIRERE	1	:	:	:	:	:
BACKÉ	:	1	1	:	:	:
TOTAL	3	7	3	:	:	1

Le manque d'entraîneurs est très manifeste au niveau de la région. En effet 5 des 7 clubs ne possèdent pas un seul entraîneur formé alors que le nombre de licenciés s'élève à 380

b) La situation de l'école de football

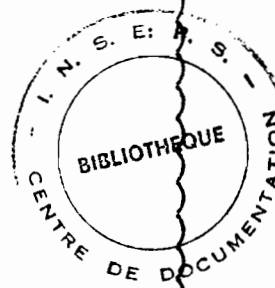
Localité	Nombre d'élèves	Nombres de centres	nombre d'entraîneurs
Diourbel	289	8	11
Bambey	65	2	2
Backé	60	2	2
Total	344	12	15

La situation au niveau de l'école de football est meilleure que celle des clubs civils du point de vue encadrement. Mais la direction technique régionale a réduit le nombre de centres à 8 pour un meilleur encadrement.

- Diourbel : 6 centres
- Bambey : 1 centre
- Backé : 1 centre

a) Etat statistique des entraîneurs dans les clubs

entraîneurs:	anima-	Initia-	1e degré:	2e degré:	3e degré:	Instruc-
: teurs	: teurs	: teurs	:	:	:	: teurs
(Clubs	:	:	:	:	:	:
ASC Lin-	1	2	:	2	:	:
guère	:	:	:	:	:	:
Réveil de	:	:	:	:	:	:
St Louis	2	2	1	1	:	:
Espoir de	:	2	:	:	:	:
St Louis	:	:	:	:	:	:
Guet-Ndar	:	3	:	:	:	:
USCAS	1	:	1	2	:	:
CSS	:	1	:	:	:	:
Jambar	3	1	:	1	:	1
AS Daganois:	:	:	:	:	:	:
Montel de	:	:	:	:	:	:
Mbangane	2	:	:	:	:	:
Total	9	11	2	6	:	1



On remarque une absence d'entraîneurs de 3e degré, la présence de 6 entraîneurs de 2e et un seul instructeur au niveau des clubs.

b) La situation de l'école de football

Localité	Nombre de centres	Nombres d'élève:	Nombre d'enca-
:	:	dreurs	dreurs
St Louis	19	320	16
RAO	1	40	2
MPL	1	40	2
Ross Béthio	1	40	2
Richard Toll	2	80	4
Mbagane	1	40	3
Dagana	2	80	6
Podor	2	80	4
Hatan	1	40	4
Total	30	760	43

Avec la création de nouveaux centres selon la direction technique régionale l'école régionale de football se singularise par son dynamisme :

- 43 centres nouveaux sont ainsi créés.
- 8 centres scolaires au niveau élémentaire et 27 au niveau secondaire.

## 3.2.5

La région de Thièsa) Etat statistique des entraîneurs dans les clubs

Entraîneurs:	anima-	Initia-	1e degré:	2e degré:	3e degré:	Instructeurs
C	:	:	:	:	:	:
Clubs	:	:	:	:	:	:
OTEC	: 1	: 2	: 8	: 2	:	:
LAT DIOR	: 2	: 1	: 1	: 2	:	:
US. RAIL	:	: 2	: 4	: 3	: 1	:
STADE DE	:	:	:	:	:	:
IBOUR	:	: 1	: 1	: 2	: 1	:
Mama GUEDJ	:	:	: 1	:	:	:
ETICS	:	: 1	: 1	: 1	:	: 2
GUNEY NGAYE	:	: 3	:	:	:	:
TOTAL	: 3	: 11	: 18	: 10	: 2	: 2

L'allure générale de ce tableau nous montre une utilisation assez correcte des entraîneurs. En effet 2 instructeurs sont en place en plus de 10 entraîneurs de 2e degré, 18 entraîneurs de 1er degré et 2 entraîneurs de 3e degré.

b) La situation de l'école de football

Localité	:Nombre de centres :	Nombre d'élèves:	Nombre d'encadreurs
THIES.....	: 8	: 270	: 9
MEKHE.....	: 1	: 30	: 1
MBORO.....	: 1	: 60	: 1
IBOUR.....	: 3	: 120	: 2
JOAL.....	: 2	: 90	: 2
TIVAOUNE.....	: 1	: 60	: 1
TOTAL/.....	: 16	: 630	: 16

L'école de football utilisent 16 encadreurs et comprend 16 centres regroupant 630 élèves. Selon le conseiller technique régional la situation a sensiblement progressé avec 16 centres à Thiès commune; 2 à Ibour " et 3 à Tivaoune.

3.2.6 La région de Kaolack. Fatick

a) Etat statistique des entraîneurs dans les clubs.

Clubs	Anima-	Initia-	1degré	2degré	3degré	Instructeurs
MBOSSE	:	:	1	1	:	:
US FATICK	:	:	1	:	:	:
US NGUIN	:	:	:	:	:	:
GUINEO	:	:	:	:	:	:
ESPOIRS	:	:	:	:	:	:
KAFFRINE	:	:	1	:	:	:
ESPOIRS DU	:	:	:	:	:	:
RIP	:	:	:	:	:	:
SONACOS	:	:	1	:	:	1
SOKONE	:	:	:	:	:	:
SALINS	:	:	:	:	:	:
NJALUCK	:	:	:	:	:	:
TOTAL	:	:	4	1	:	1

La région de Kaolack fait partie de celles qui sont les plus démunies en cadres techniques. En effet seulement 6 entraîneurs formés sont en activité dans cette région qui compte 446 licenciés.

b) La Situation de l'école de football

Localité	Nombre de centres	Nombre d'élèves	Nombre d'encadreur
KAOLACK.....	4	220	8
FATICK.....	1	65	2
NIORO.....	1	20	2
GUINGUINEO.....	1	50	2
GOSSAS.....	1	71	1
KAFFRINE.....	1	18	1
TOTAL.....	9	449	16

L'école régionale de football utilise 16 encadreurs pour former 449 élèves C'est une performance si l'on sait que la plupart des clubs ne possèdent même pas d'initiateurs. De nouveaux centres sont créés à Fatick : 6 à Fatick, 2 à GOSSAS et 2 à FUNDIOUGNE.

## Etat statistique des entraîneurs dans les clubs :

entraîneurs clubs	anima- teurs	initia- teurs	1e degré	2e degré	3e degré	Instruc- teurs
Miani	:	1	1	1	:	:
Damangtang	:	1	1	:	:	:
Koussanar	:	:	:	:	:	:
Koupentoun	:	:	:	:	:	:
Baobab	:	:	:	:	:	:
Sodéfitex	:	1	1	:	:	:
Total	:	3	3	1	:	:
	:	:	:	:	:	:
	:	:	:	:	:	:
	:	:	:	:	:	:
	:	:	:	:	:	:

L'absence de conseiller technique régional (CTR) n'a pas permis la mise en place des centres de l'école de football. Sur le plan de l'encadrement technique des clubs on note une absence quasi-total d'entraîneurs.

Aujourd'hui avec la mise en place d'un conseiller technique on espère que la région comblera son retard.

a) Etat statistique des entraîneurs dans les clubs.

entraîneurs clubs	Animateurs	Initiateurs	1e deg	2e deg	3e deg	Instructeurs
Dial-Diop			2			
A S F A		2	1	1		1
ASC - Police		2	2	1		1
SALTIQUES			1			1
J A			1		1	
Jaraaf		34	2			2
US. GOREEH		2	1	2	1	
Méridien						1
AS . DOUANES			1			1
SIDEC			2		1	
Port Autonome			1			1
ASC. Niayes			4			1
YEMBEUL						
Yarakh		1	2			
Modèle de MBAO						
OUAKAME						
Stade de thiaroye						
SOTRAC						
Espoirs de Yoff		1				
Total	-	12	20	4	3	9

A) Situation de l'école de foot-ball de Dakar.

Localité	Nombre de centres	Effectifs.	Nombre d'encadreur
Zone I	19		38
Zone II	8		20
Ouakam	3		
Ngor	2		
Yoff	3		
Zone II	7		
Cambèrère	1		8
Yarakh	2		
Hann	2		
Khar Yalla	1		
Grand-yoff	1		
Zone IV			
Pikine, Guédiawaye	11		21
Zone V	8		8
Banlieu <del>centre</del>			
Zone VI	8		5
Banlieux-Est			
Total	76	2500	100

La comparaison des situations des différentes régions nous montre une dichotomie entre Dakar et le reste du pays. En effet, nous constatons une concentration des entraîneurs à Dakar, non seulement sur le plan quantitatif, mais aussi sur le plan qualitatif.

Trente six (36) entraîneurs sont en activité dans les clubs et quatorze (14) instructeurs de foot-ball sont affectés dans la région dont neuf (9) s'occupent de clubs. Or dans les régions comme Ziguinchor, Louga, Diourbel, Kaolack et Tambacounda le nombre d'entraîneurs en activité est inférieur à six (6) dans chacune d'elles. Nous constatons également une régression du nombre d'entraîneurs utilisés de Dakar vers l'intérieur du pays. Cependant les régions de Thiès et de Saint Louis connaissent une situation plus dynamique en ce qui concerne l'utilisation des entraîneurs.

Pour ce qui est de la formation des petites catégories, la situation est à peu près identique dans l'ensemble du pays, exceptée la région de Tambacounda. Mais les écoles de foot-ball des régions de Dakar et de Saint-Louis sont de loin les plus actives avec respectivement 61 et 68 centres.

Ainsi à la suite de ces constats, et compte tenu d'autres facteurs, nous pouvons déceler une inadéquation entre la formation et l'utilisation

3. 3.

3. 3. Inadéquation entre la formation et l'utilisation des entraîneurs de foot-ball

Le manque de maîtrise par les ligues et par les conseillers techniques régionaux de leur environnement et l'absence de conseillers techniques dans certaines régions ont été des obstacles à notre travail de recherche des informations. Ainsi, à la suite de l'analyse de la situation des entraîneurs dans les clubs des différentes régions, nous sommes arrivés à constater que le nombre des entraîneurs formés est de loin supérieur à celui des entraîneurs qui sont en activité sur le terrain. Le recensement des techniciens formés par le ministère de la jeunesse et des sports et par la fédération sénégalaise de foot-ball de 1970 à nos jours, nous a donné le chiffre de 836 entraîneurs et initiateurs de foot-ball. Cette formation s'est établie comme suit :

De 1970 à 1980 : 283 entraîneurs et initiateurs

De 1980 à 1984 : 543 entraîneurs et initiateurs

La répartition des entraîneurs selon les grades nous donne :



168 entraîneurs de 1er degré

99 entraîneurs de 2eme degré

20 entraîneurs de 3eme degré et instructeurs.

Ce qui fait un total de 287 entraîneurs diplômés et 549 initiateurs.

L'étude de l'état statistique des entraîneurs nous a permis de recenser 100 entraîneurs diplômés en activité dans le pays. Ainsi le calcul du pourcentage nous donne un taux de :  $\frac{100 \times 100}{287} = 35\%$ . Cela veut dire que seulement 35 entraîneurs formés sur 100 sont effectivement en activité, d'où un taux de déperdition de 65%. Ce taux très élevé est extrêmement significatif, si l'on sait l'importance des charges financières qui exigent l'organisation des stages de formation. Cependant, beaucoup de causes expliquent cette déperdition. Certains entraîneurs sont occupés par une autre activité professionnelle tandis que d'autres sont à la recherche de contrat. Il faut signaler également que quelques uns des entraîneurs formés sont aujourd'hui inactifs du fait de leur âge.

Aussi, pour remédier à cette situation il serait nécessaire de faire un état des besoins en entraîneurs pour l'ensemble du pays.

3 - 4

#### Évaluation des besoins des clubs en entraîneurs

Les entraîneurs sont responsables au premier chef du développement technique de notre foot-ball. En effet l'extraordinaire développement du foot-ball moderne exige un encadrement technique plus disponible et à compétence au dessus de tout reproche. L'entraîneur à une tâche très délicate qui n'est pas toujours comprise par le public, et même par les dirigeants des clubs. Par conséquent, on devrait imprégner tous ceux qui sont concernés, du rôle de l'entraîneur dans la vie du club. Sa mission principale est d'amener le joueur vers une réussite sportive, mais également sociale, de faire de ce dernier un citoyen responsable. Dès lors, il est grand temps de cesser de confier la direction de nos équipes à des volontaires qui ne sont pas toujours préparés à cette tâche qui ne leur incombe pas.

Dans le souci de doter nos clubs d'entraîneurs suffisants nous allons faire l'évaluation de leurs besoins. Nous ferons cette évaluation en fonction du nombre de clubs affiliés à la fédération sénégalaise de foot-ball et compte tenu des besoins immédiats. Nous estimons qu'un club engagé dans une compétition officielle : championnat national, régional et coupe du Sénégal doit posséder au minimum huit (8) entraîneurs ainsi répartis.

- Un entraîneur de 3e degré ou un instructeur pour l'équipe sénior
- Trois (3) entraîneurs de 2e degré pour l'équipe sénior réserviste et l'équipe junior
- Quatre (4) entraîneurs de 1er degré pour l'équipe cadette et pour aider les autres dans leurs tâches.

Si on affecte 8 entraîneurs à chacun des 78 clubs de la fédération sénégalaise de foot-ball, on aura :  $78 \times 8 = 624$  entraîneurs. Or depuis une quinzaine d'années 287 entraîneurs seulement ont été formés. Ces deux chiffres comparés font ressortir un déficit de 337 entraîneurs. Mais ce chiffre ne représente que le nombre global qu'on devrait former. Pour pouvoir utiliser 337 entraîneurs il faudrait tenir compte du taux de déperdition de 65 %. Ainsi on devra former en plus :  $\frac{35 \times 337}{100} = 118$

On doit pour couvrir les besoins immédiats former :  
 $337 + 118 = 455$  entraîneurs. Puisqu'on a déjà formés 168 entraîneurs de 1er degré, 99 entraîneurs de 2eme degré et 20 entraîneurs de 3e degré et instructeurs, il faudra donc dans le calcul du nombre à former dans chaque grade exclure ces derniers. Ainsi on aura à former :

- $(1 \times 78) - 20 = 78 - 20 = 58$  entraîneurs de 3e degré et instructeurs
- $(3 \times 78) - 99 = 234 - 99 = 135$  entraîneurs de 2eme degré
- $(4 \times 78) - 168 = 312 - 168 = 144$  entraîneurs de 1er degré.

A ce nombre 337 dont ont besoin les clubs, il faudra également ajouter, les entraîneurs affectés à la direction technique nationale de la fédération sénégalaise de foot-ball, aux lignes et aux districts.

Mais pour réussir à combler ce déficit en entraîneurs, il faudra non seulement les former, mais également les utiliser à bon escient, les motiver, les contrôler. Cela nous amenera donc à essayer de cerner les facteurs qui s'opposent à une meilleure utilisation des entraîneurs.

CHAPITRE IV

PROBLEMATIQUE DE L'UTILISATION DES ENTRAINEURS

L'analyse de la situation actuelle des techniciens du foot-ball, fait ressortir beaucoup d'insuffisances dans le domaine de l'utilisation des entraîneurs formés. En effet, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, 35 % seulement de ceux qui ont suivi une formation son en activité. Cela veut dire qu'il y a une forte déperdition des entraîneurs ; elle gravite autour de 60 à 65 % . Pour cerner cette problématique, nous allons faire une critique de l'utilisation des entraîneurs. Celle-ci nous permettra de saisir les grands obstacles qui se posent à ce niveau.

#### 4-1 Critique de l'utilisation des entraîneurs

D'une manière générale, les stagiaires proviennent des clubs ou bien ils sont fonctionnaires du MJS (maîtres, professeurs d'EPS optionnaires de foot-ball) après leur formation, leur utilisation pose un problème aussi bien au MJS qu'à la FSF du fait d'un statut non constitué ou aux contours difficiles à cerner. Même si certains d'entre eux sont à l'origine fonctionnaires, tous jusqu'à un passé récent s'adonnaient de façon bénévole à la fonction. Ce n'est que depuis cinq ou six ans que nous voyons apparaître une catégorie d'entraîneurs qui se disent "professionnels". Mais qui en est exactement du statut de tous ces entraîneurs bénévoles ou pas, "professionnels", fonctionnaires ou non ? Comment sont-ils utilisés ? En fait pour ce qui est du statut on ne peut pas à proprement dire qu'il existe réellement. Il y a tout simplement, une pratique qui permet de retrouver de grandes orientations.

#### 4-2 Les entraîneurs bénévoles

C'est l'orientation la plus ancienne ; mais elle tend à disparaître. En effet, depuis la multiplication des clubs d'entreprises qui possèdent la plupart du temps de gros moyens financiers, et avec l'influence du professionnalisme, on voit de plus en plus les entraîneurs exiger la signature d'un contrat au club. Actuellement, cette pratique s'est tellement développée qu'elle a gagné les clubs traditionnels, qui pourtant, n'ont pas toujours les moyens financiers pour faire face à cette situation.

Les entraîneurs bénévoles, on les rencontre essentiellement dans les clubs traditionnels. Après leur formation, ils retournent dans leurs clubs d'origine auxquels ils sont liés par des sentiments d'affection. Cependant ce phénomène porte préjudice au foot-ball ; car la plupart de ces entraîneurs visent des postes qui ne correspondent pas à leur compétence et à leur niveau de formation. Ils constituent ainsi un obstacle d'une part à tout progrès technique de l'équipe et d'autre part à l'arrivée, l'installation et la production de tout nouvel entraîneur compétent que le club voudrait utiliser même gratuitement. Il faut dire que cela est possible grâce à l'existence de clans au sein des dirigeants et la complicité de ces derniers.

#### 4 - 3 Les entraîneurs fonctionnaires

Ils étaient affectés en général comme CTR. Ils intervenaient au niveau des ligues. Ils devaient s'occuper surtout des sélections régionales, de la formation, du suivi et du contrôle des cadres de sa région. Ils se chargeaient également de la détection des jeunes talents et de l'organisation de la formation du jeune foot-balleur. Donc s'il leur arrivait d'entraîner une équipe c'était de façon bénévole.

Mais depuis quelques années, ils ont commencé outre leur fonction de CTR, à occuper celle d'entraîneurs des clubs traditionnels ou d'entreprises avec un contrat dûment signé ; et depuis deux ou trois ans, le département de tutelle va jusqu'à les mettre à la disposition de ces clubs pendant la période qu'ils désirent ou jusqu'au jour où le club rompt le contrat. Alors, ils sollicitent une autre affectation.

#### 4 - 4 Les enseignants d'éducation physique et sportive (E.P.S.)

Il n'y a pas toujours une collaboration entre les enseignants d'E.P.S. optionnaires de foot.ball et la FSF. En effet leur formation, leur vocation et leur action sur les jeunes doivent être d'un apport important qu'il ne faut pas négliger. Leur formation pédagogique liée à une pratique sur le terrain pourront faire d'eux d'excellents entraîneurs. Ce sont les maîtres et les professeurs d'E.P.S. Ils interviennent en général en encadrant des équipes scolaires.

Nous ne terminerons cette partie sans parler d'un phénomène nouveaux, mais non moins important qui commente et inévitablement à s'installer :

il s'agit de l'exode des entraîneurs vers d'autres pays. Mais les problèmes les plus importants sont d'ordres financiers, matériels, organisationnels et socio.professionnels. Ainsi compte tenu de tous ces facteurs nous allons essayer de faire des propositions pour apporter des solutions à l'inefficacité de l'utilisation des entraîneurs.

CHAPITRE V

-

PROPOSITIONS

L'analyse de l'ensemble des données liées à la formation et à l'utilisation des entraîneurs de foot-ball nous a amené à dégager un certain nombre de propositions. Dans cette optique nous réfléchissons en fonction de notre situation de pays en voie de développement où les moyens font souvent défaut. En ce sens, nos propositions se voudront pragmatiques, et réalistes. Il s'agit essentiellement de créer des conditions propices à la formation, à l'utilisation, au contrôle et à la maîtrise de l'action des entraîneurs par le ministère de la jeunesse et des sports et la fédération sénégalaise de foot-ball.

### 5-1 Planification de la formation

A la suite de l'étude de la grande période de formation nationale des entraîneurs, c'est-à-dire de 1970 à nos jours, nous avons dénombré 287 entraîneurs de 1e, 2e, et 3e degré ou instructeurs formés. Pour la période la plus proche qui couvre ces quatre (4) dernières années, 141 entraîneurs de 1e, 2e, et 3e degré ou instructeurs ont été formés. Or l'étude de l'état statistique des entraîneurs dans les clubs pour ces deux dernières années nous a permis de constater que Cent (100) entraîneurs seulement sont opérationnels.

Lorsque nous avons évalué les besoins de clubs, nous nous sommes rendus compte que ceux-ci s'élèvent à 624 entraîneurs. Donc il faudra former  $624 - 287 = 337$  entraîneurs de 1e, 2e et 3e degré ou instructeurs pour couvrir les besoins. Mais si on tient compte du taux de déperdition (précédemment calculé), on aura à former 455 entraîneurs

A ces besoins des clubs, il faudra ajouter ceux de la fédération sénégalaise de foot-ball. La structuration de la Direction Technique Nationale a créé six (6) équipes nationales de foot-ball au Sénégal :

- l'équipe nationale sénior,
- l'équipe nationale espoir,
- l'équipe nationale junior,
- l'équipe nationale cadette,
- l'équipe nationale scolaire et universitaire,
- l'équipe nationale militaire

A chacune de ces six (6) équipes, il faut au moins deux (2) entraîneurs. Si on ajoute à ces douze (12) entraîneurs le directeur technique national, cela fera treize (13) entraîneurs pour la fédération.



Les ligues ont également besoin de deux (2) entraîneurs par sélection régionale sénior, junior, cadette et de l'école de foot-ball auxquels il faudra ajouter le directeur technique régional. Pour les dix (10) régions on aura :  $(2 \times 4) + 1 = 9$  ;  $9 \times 10 = 90$  entraîneurs.

Chaque service régional de la jeunesse et des sports doit également avoir un entraîneur. Pour l'ensemble des régions on aura dix (10) entraîneurs. De même avec un entraîneur par service départemental de la jeunesse et des sports, on aura <sup>pour</sup> l'ensemble des départements trente (30) entraîneurs. En totalisant tous ces besoins, nous aurons ;

$455 + 13 + 90 + 10 + 30 = 598$  entraîneurs de 1e, 2e et 3e degré ou instructeurs à former. Compte tenu de nos possibilités et du coût très élevé de la formation, nous allons nous projeter dans le moyen terme (4 à 5 ans) pour atteindre nos objectifs. Ainsi pour réaliser cette formation, notre planification sera étendue jusqu'en 1990.

En cinq (5) ans nous devons former 598 entraîneurs. Il nous faudra donc former par an  $598 : 5 = 119$  entraîneurs de 1e, 2e et 3e degré ou instructeurs selon les besoins pour chaque grade.

## 5\_2 Actions au niveau des clubs

La fédération sénégalaise de foot-ball doit sensibiliser les responsables des clubs de la nécessité de la formation des cadres aussi bien techniques, qu'administratifs ou médicaux : entraîneurs, secrétaires, trésoriers de clubs, masseurs, soigneurs, et médecins. Dès lors, l'entraîneur dont la tâche est la plus délicate pourra réaliser son travail avec beaucoup plus de liberté, de confiance et avec une meilleure collaboration avec les autres composantes du club.

Par ailleurs, les dirigeants des clubs doivent se sentir fortement concernés par le problème des cadres et donc de leur formation. L'un des rôles des dirigeants consistera ainsi à se procurer et à diffuser les informations émanant de la fédération sénégalaise de foot-ball et du ministère de la jeunesse et des sports concernant les diverses possibilités de formation des cadres :

- organisation de réunions ou de journées d'information au niveau du club,
- Etablissement d'une documentation mise à la disposition des intéressés,
- diffusion des calendriers des différents stages relatifs à la formation des cadres.

## 5-3 Rôle et mission des ligues et des districts dans la formation

Ces structures à l'image de la fédération sénégalaise de foot-ball doivent s'occuper davantage de la formation et de l'utilisation des entraîneurs. Ainsi elles pourront fournir aux clubs de leur aire géographique les cadres

#### 5-4 Actions de la fédération sénégalaise de foot-ball

Si un effort a été déployé ces dernières années pour la formation des cadres, il n'en demeure pas moins qu'il reste encore beaucoup à faire, vu l'insuffisance des entraîneurs et la pratique intensive du foot-ball dans notre pays.

##### a) Recyclage

Il faudra donc former et utiliser un plus grand nombre d'entraîneurs ; mais également que ceux qui sont sur le terrain soient régulièrement recyclés, bien informés des tendances modernes du foot-ball, pour être efficaces et opérationnels.

La fédération sénégalaise de foot-ball doit organiser des séminaires périodiques où les entraîneurs débattent des questions les plus actuelles de l'entraînement.

##### b) Actions de contrôle

Dans le souci de suivre l'entraîneur dans son travail, une licence fédérale lui sera attribuée. S'il n'exerce pas pendant deux années consécutives sans motif valable, la licence lui sera retirée. Ce procédé permettra aussi de contrôler le passage de l'entraîneur d'un grade à un autre après un certain nombre d'années d'activité. Les clubs affiliés à la fédération sénégalaise de foot-ball doivent être soumis au respect strict de l'application des instructions en matière d'utilisation des entraîneurs. Par conséquent il utiliseront les entraîneurs conformément aux niveaux définis par la direction technique nationale de la fédération sénégalaise de foot-ball.

#### 5-5 Au niveau ministériel

Par rapport aux budgets des autres directions du ministère de la jeunesse et des sports, celui de la direction de la formation et du contrôle (D.F.C) se trouve être le plus faible (4 à 5 millions) ; alors que les autres se situent entre 50 et 150 millions. L'importance accordée au secteur de la formation n'est pas par conséquent très remarquable. Ainsi cette faiblesse du budget se reflète sur la formation des cadres techniques du foot-ball. Actuellement les stages sont organisés au seul niveau fédéral grâce à la subvention du plan de développement et du foot-ball ou grâce à l'aide de pays amis. C'est pourquoi, les autorités compétentes du département ministériel doivent être davantage sensibilisées sur l'importance de la formation et du suivi des entraîneurs, afin qu'elles leur accordent une plus grande part dans les budgets futurs du ministère.

\* En outre, le ministère de la jeunesse et des sports doit donner de nouvelles instructions aux maîtres et aux professeurs d'éducation physique et sportive pour qu'il s'interviennent davantage dans les clubs civils qui ont tant besoin de leurs services.

Cependant la direction de la formation et du contrôle se chargera de veiller à la délivrance de diplômes d'entraîneurs de 1e, 2e et 3e degré à ces enseignants, pour matérialiser leur équivalence avec les entraîneurs formés dans les stages. Et pour ce faire, le ministère de la jeunesse et des sports doit imprimer des diplômes d'entraîneurs.

5-6 Intervention des structures décentralisées du ministère de la jeunesse et du sports

a) -Les centres départementaux d'éducation populaire et du sport. (CEDEPS)

En plus de leur mission d'animation et d'organisation des compétitions et des activités récréatives, les CEDEPS ont à jouer un rôle important dans la formation des entraîneurs. Ils doivent en effet multiplier les stages de formation d'initiateurs et d'entraîneurs de 1e degré dans leur départements.

b) -les services régionaux de la jeunesse et des sports (SRJS)

Ils doivent également aider les CEDEPS dans leurs tâches et pousser les ligues à organiser des stages avec l'aide des conseillers techniques régionaux (CTR).

c) L'institut national supérieur de l'éducation populaire et du sports (INSEPS).

La création à l'INSEPS d'un département de formation d'entraîneurs spécialistes pourrait être envisagée. Mais ceci à l'échelon le plus élevé.

L'ouverture d'un centre de documentation suffisamment équipé encouragera certes les recherches dans tous les domaines qui touchent l'entraînement.

5-7 Au plan social

a) -Révalorisation de la fonction d'entraîneur

Il est grand temps de révaloriser la fonction d'entraîneur à tous les niveaux. Mais cette révalorisation ne peut être effective que par l'élaboration et l'adoption définitives d'un statut de l'entraîneur sénégalais de foot-ball.

Le statut doit stipuler les droits de l'entraîneur : s'il est bénévole, s'il est amateur ou amateur marion, s'il est professionnel ou fonctionnaire du ministère de la jeunesse et des sports et en même temps contractuel. Les entraîneurs les plus méritants sur le terrain doivent être encouragés par l'attribution de bourses de perfectionnement à l'étranger et aussi par l'affectation à des postes de grande importance.

b) Contrôle du travail des entraîneurs

La très grande mobilité des entraîneurs n'est pas propice à un travail efficace et efficient sur le terrain. Donc il est nécessaire de la freiner afin que ces derniers puissent mener un travail à long terme dans un club ou dans une région. Il faut au minimum deux ans pour donner un style, une personnalité à une équipe de foot-ball. Compte tenu de nos faibles moyens, nous ne pouvons nous permettre de déplacer nos techniciens toutes les saisons sans pour autant avoir la possibilité de suivre et de contrôler l'efficacité de leur travail.

La résolution du problème du recrutement des entraîneurs par les clubs pendant l'intersaison, permettrait une meilleure préparation de la saison suivante. Comme c'est le cas pour le transfert des joueurs, le recrutement des entraîneurs doit se faire également avant le début de la saison sportive.

✕ La formation des entraîneurs est une nécessité pour toute fédération soucieuse du présent et surtout de l'avenir de sa discipline. Ainsi nous devons fermement convaincre que la planification de la formation des entraîneurs pour combler le déficit existant, et maintenir l'équilibre entre la formation et l'utilisation doivent être une œuvre continue, à poursuivre inlassablement.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Les problèmes que nous venons de soulever et les difficultés qui s'y greffent, nous ont amené à considérer que la formation des entraîneurs n'est pas une fin en soi. Mais qu'elle doit être dialectiquement liée à leur utilisation. Ainsi à la suite de notre étude, nous avons constaté que non seulement les effectifs formés ne couvrent pas les besoins, mais également la plupart des entraîneurs diplômés ne sont pas en activité. Dès lors, nous sommes persuadés que pour être efficace, l'utilisation des entraîneurs doit s'adapter aux structures d'une part et répondre d'autre part aux objectifs poursuivis par la fédération sénégalaise de football et par le ministère. A savoir le développement du football et l'élévation du niveau de l'élite. Notre étude nous a amené à retracer l'historique de la formation des entraîneurs au Sénégal. En abordant ce chapitre, nous nous sommes aperçus que cette formation a commencé à s'opérer dans notre pays bien avant l'indépendance. Cependant elle a été plus ou moins tributaire des multiples contradictions qui ont marqué l'évolution de notre football. Aussi elle a connu des phases dynamiques et des phases de stagnation.

A la suite de cette analyse, nous avons essayé de poser la problématique de la formation des entraîneurs. Dans cette optique, nous avons essayé de cerner, le cadre des structures de formation, la nature, les lieux, la durée et les programmes de la formation. Il en résulte que le problème majeur de la formation et de l'utilisation, des entraîneurs est lié à l'inadaptation des structures à l'insuffisance des moyens matériels et financiers et enfin à l'inexistence de statut de l'entraîneur.

L'observation de la situation des entraîneurs nous a permis de relever un manque d'entraîneurs dans la plupart des clubs. Ainsi le rapport entre le nombre d'entraîneurs formés et le nombre d'entraîneurs utilisés nous a montré un taux d'utilisation très faible de ces derniers. Nous avons noté aussi une répartition inégale des entraîneurs suivant les régions. Dans le souci de résoudre cette inadéquation entre la formation et l'utilisation des entraîneurs, nous avons jugé nécessaire d'évaluer les besoins d'abord, pour ensuite essayer de saisir les grands problèmes qui font obstacle à une meilleure utilisation des entraîneurs.

7 Dans cette tentative, nous avons avancé un certain nombre de propositions. Dans le sens d'une véritable promotion sociale des entraîneurs pour un meilleur développement du football sénégalais. En effet la formation devrait être prise en charge davantage par toutes les structures concernées. L'élaboration et l'adoption d'un statut définitif des entraîneurs permettrait une affectation rationnelle de ceux-ci par la fédération sénégalaise de football. Il s'en suivra alors une maîtrise, un suivi et un contrôle du travail des entraîneurs.

8 Enfin une meilleure planification de la formation assurerait une connaissance exacte des besoins. Au terme de cette étude nous dirons que malgré les progrès réalisés ces dernières années dans ce domaine très délicat de la formation et de l'utilisation des entraîneurs, il reste beaucoup à faire. Aussi notre ambition a été d'essayer de dégager les principes essentiels de ce que devrait être la base de travail et permettre à chacun, entraîneur, dirigeant de club, fédération et ministère de faire valoir ses propres idées et permettre la formation d'un plus grand nombre d'entraîneurs et une meilleure utilisation de ceux-ci.

ANNEXES

SESSIONS DE FORMATION D'ENTRAINEURS DE FOOTBALL 1956. 1965

(tableau n° 1)

Dates	Lieux	Grades	Nombre de	
			stagiaires	diplômés
1956	ST. LOUIS . DAKAR	Moniteurs auxiliaires	2	7
1957	DAKAR . KAOLACK. CONAKRY	Moniteurs auxiliaires	3	8
1959	DAKAR	Moniteurs auxiliaires	1	2
1961	DAKAR. THIES. DIOURBEL. ST-LOUIS ZIGUINCHOR	Entraîneurs régionaux Moniteurs 1° degré	8	66
1962	KAOLACK. DIOURBEL. ST-LOUIS DAKAR	Moniteurs 1° degré	5	53
1963	ZIGUINCHOR	Moniteurs 1° Degré	1	8
1964	THIES. ZIGUINCHOR . DAKAR TAMBACOUNDA	Moniteurs 1° degré Moniteurs 2° degré Entraîneurs régionaux et interrégionaux	5	52
1965	DAKAR	Moniteurs 1° degré	1	21
TOTAL			26	217

SESSION DE FORMATION DES ENTRAINEURS DE FOOTBALL DE 1970 à 1980  
(tableau n° 2)

Dates	structures organisa- trices	lieux	nature du stage	Nbre de stagiaires	Nbre entraî- neurs ad- mis
15 juin 15.6.70	SEJS DEPS	CNEPS DE THIES	Formation d'entraîneur du 1° degré	37	22
15 au 30 4 72	Mission Française d'aide et de coopé- ration. SEJS; FSF	<del>Université de</del> DAKAR	formation d'entraîneur de football 2° degré	16	15
12 au 28 11.72	SEJS?SRJS DU cap- vert DFC	centre sportif IBA MAR DIOP	formation d'entraîneur de football 2° degré	22	10
16 au 26 12.72	SEJS.SRJS DU fleuve D.F.C	ST-Louis	formation d'entraîneur de football 1° degré	22	14
Décembre 72	S.E.J.S	BIGNONA	Formation d'entraîneur de football 1° degré	"	15
20.4. au 4.5.73	S.E.J.S FRANCE	ARSENAL DE DAKAR	formation d'entraîneur de football franco-séné- galaise 1° degré	14	9
15 au 23	F.S.F. ; CCTS	FLEUVE	formation d'initiateur de football	28	27
25.4. au 3.579	F.S.F ; C.C.T.J	DIOURBEL	Formation d'initiateur de football	17	9
8 au 30	S.E.J.S.	C.N.E.P.S de Thiès	formation d'entraîneur de football 2° degré	32	28
Total			9	188	149



(tableau n° 3)

Dates	Lieux	Structures organisatrices	Nbre de stagiaires	Nbre de diplomes
19.6 au 31.7.81	Stade A.M. DIOP Dakar	C.R.P. Cap-vert	68	56
1. au 10.10. 81	CDEPS LOUGA	CDEPS.SRJS.CRP LOUGA DTN du CNP	17	16
1 <sup>o</sup> au 25.1. 82	CDEPS RUFISQUE	CDEPS.DTN. du CNP	25	24
21 au 28 .3. 82	Stade Wiltore CDEPS ST.LOUIS	CDEPS.DTN du CNP CRP ST;LOUIS	19	17
31.3 au 10.4.82	CDEPS PIKINE	CDEPS PIKINE.DTN du CNP	15	13
3.5. au; 21.6.82	Foyer de OUAKAM	CDEPS Dakar plateau fo- yer de Ouakam.DTN du CNP	14	8
5. au 16.11.82	THIES	CRP THIES.IRJS . DTN du CNP	25	20
13. au 24.3.84	PIKINE	IRJS du CAP-VERT CDEPS PIKINE DTN DU CNP	38	36
2 <sup>o</sup> ; 3 au 3.4.84	FATICK	CTRJS Sine-Saloum CDEPS FATICK DTN. du CNP	12	11
8. au 15.5.84	KAFFRINE	CTRJS.CRP Sine-Saloum CDEPS KAFFRINE CNP	9	8
16 au 25.7.84	NIORO DU RIP	CTRJS CRP Sine-Saloum	12	11
26.7 au 4.8.84	KAOLACK	CTRJS CRP Sine-SALOUM CNP	33	28
13 au 20.7.84	"	"	"	10

SESSION DE FORMATION D'ENTRAINEURS 1° DEGRE DE FOOTBALL 1980.1984  
(tableau n° 4)

Dates	lieux	structures organisatrices	Nbre de stagiaires	Nbre diplomes
1° au 13.6.81	CNEPS THIES	CNEPS . CRP THIES CNP.DFC	14	8
30.8. au 13.9.83 8	DIORBEL	SRJS.CDEPS.CRP.DIOORBEL.CNP. DFC	43	25
22.9. au 6.10.83	THIES	CRP THIES. CNP. DFC.	20	17
26.11 au 7.1.84	DAKAR stade Iba Mar DIOP	IRJS.CRP.CAP-VERT.DIN du CNP DFC	57	48
SESSION DE FORMATION D'ENTRAINEURS 2° DEGR2 DE FOOTBALL 1980.84				
5 au 18.11. 83	DAKAR INSEPS	M.I.S . RFA . CNP	32	23



### BIBLIOGRAPHIE

6 - RIOUX GEORGES et CHAPPUIS RAYMOND, la cohésion de l'équipe,

Paris, librairie philosophique J VRIN 8<sup>e</sup> édition 1976

-Compte-rendu du Colloque international

"Sports collectifs" VICHY 1965

-Entretien avec Mr GASSAMA, secrétaire administratif de la  
féd

Fédération Sénégalaise de Football. Immeuble Gentina 3<sup>ème</sup>  
étage DAKAR

-Rapports d'activité des ligues régionales de football. 1982 -- 1984

Direction Technique Nationale de football F.S.F

-Compte rendu de l'assemblée générale du comité national  
provisoire de football (C.N.P. 1984